



Certificat N°2026-174

Ce certificat est émis par Qualipole Certification et atteste que :
PRESTAL

Répond aux exigences requises par le programme de certification des SPSTI, conformément
aux textes réglementaires suivants :

Loi n°2021-1018 pour renforcer la prévention en santé au travail,
Décret n°2022-653 du 25/04/2022, Décret n°2022-1031 du 20/07/2022,
Arrêté du 27/07/2023,
AFNOR SPEC 2217, août 2023,

Plan de contrôle relatif à la certification des SPSTI par un organisme certificateur tierce partie, juin 2023.

Niveau de certification :

Niveau 3

Pour les activités suivantes :

Suivi individuel de l'état de santé
Prévention des risques professionnels
Prévention de la désinsertion professionnelle et maintien en emploi

Il s'agit d'un certificat multisite, les différents sites sont énumérés en annexe.

Le siège est situé 13 AV DE L'ENTREPRISE - 12000 RODEZ

Ce certificat est valable à compter du 28 mai 2026 jusqu'au 27 mai 2031.



RENÉ ORSINI
Président Qualipole Certification

Accréditation COFRAC n°5-0684 - La portée d'accréditation est disponible sur www.cofrac.fr

ANNEXE - Périmètre de certification - Certificat 2026-174

ADRESSE	PÉRIMÈTRE
Siège : 13 AV DE L'ENTREPRISE - 12000 RODEZ Site 1 : 67 AV PAUL RAMADIER - 12300 DECAZEVILLE Site 2 : 10 RUE PONT BASCULE - 12450 LA PRIMAUBE Site 3 : 1 RUE DU PALAIS - 12500 ESPALION Site 4 : 14 AV RAYMOND ST GILLE - 12200 VILLEFRANCHE DE ROUERGUE Site 5 : 107 QUAI CAVAINAC - 46000 CAHORS Site 6 : 16 RUE D'ANGLARS - 46300 GOURDON Site 7 : QUERCYPOLE - 46100 CAMBES Site 8 : 42 AV REPUBLIQUE - 12700 CAPDENAC Site 9 : 39 IMP EDISSON - 46500 RIGNAC Site 10 : 25 RUE DE PRESIGNAC - 46200 SOUILLAC Site 11 : 740 AV CHARLES DE GAULLE - 46130 BRETENOUX	Suivi individuel de l'état de santé. Prévention des risques professionnels. Prévention de la désinsertion professionnelle et maintien en emploi.